

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

A VAUX LE PENIL

En ce 11 novembre, nous avons commémoré le 103e anniversaire de l'Armistice de 1918 où plus de 1,3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre ont obtenu la mention "Mort pour la France". A la suite de cela, la Loi du 27 juillet 1917 crée le statut de pupille de la Nation. La proposition avait été déposée le 22 avril 1915 par Léon Bourgeois, Sénateur de la Marne, et seulement 2 ans après le statut de Pupille de la Nation a été instauré par Georges Clemenceau. Il faut de la patience avant de pouvoir prétendre à une reconnaissance !

Le message de Mme DARRIEUSECQ, Ministre délégué auprès du Ministère des Armées a été lu, et les noms des soldats tombés en OPEX ont été cité le dernier Compagnon de la Libération, Hubert Germain, récemment décédé à l'âge de 101 ans repose désormais au Mont Valérien.



Chaque commune de France a vécu sa commémoration, plus au moins modestement mais la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France a été mise à l'honneur.

Comme à chaque Commémoration au moment de la sonnerie aux Morts nous, Pupilles Orphelins de Guerre ou du Devoir, nous avons une pensée émue pour nos Parents !
La reconnaissance de nos souffrances est loin d'être entendue mais nous resterons toujours présents afin de témoigner de leur sacrifice pour notre pays !

une gerbe de fleurs a été déposée par deux enfants au nom de l'ANPNOGD 77.

